



(CP - 152 - 30052020)

Dik el Mehdi, le 30 mai 2020

Objet : Rétrospective pédagogique et troisième versement 2019-2020

Destinataires : Parents des apprenants de tous les Cycles

Chers Parents,

La situation économique et financière du pays, aggravée par la crise sanitaire, a conduit à des tensions au niveau du secteur éducatif. En l'absence, du moins pour le moment, de solutions gouvernementales à la crise éducative, nous essayons, à Champville, de *gérer la crise* et de *réduire les conflits* en nous inspirant des principes évangéliques et maristes de *justice* et de *solidarité* avec les personnes, des principes de *continuité pédagogique* et de *prévention sanitaire* qui sont un droit pour nos apprenants, ainsi que du principe managérial légitime de *viabilité* de l'institution. C'est sur la base de ces principes que nous avons fait nos options pédagogiques et financières :

1- Rétrospective pédagogique :

- Assurer, dès le début du confinement, la continuité pédagogique à travers l'enseignement à distance. Les enseignantes et les enseignants s'y sont mis avec un grand dévouement, accompagnés par le service informatique, les coordinatrices, les coordinateurs et les préfets. Sans préparation préalable, ils se sont formés « sur le tas » et ont assuré, dans des conditions difficiles, une très bonne qualité d'enseignement, dont en témoigne l'enquête envoyée à cet effet aux Parents.
- Faire, dès le début du confinement, les choix pédagogiques suivants, confortés par différentes études occidentales dont celle de Thierry Karsenti, Chaire de recherche du Canada sur le numérique en éducation à l'Université de Montréal :
 - *Alterner* les deux modes de travail à distance : *asynchrone* (matériels et indications pédagogiques fournis à travers la plateforme Eschool) *et synchrone* (classes directes en ligne via les logiciels Teams ou Zoom), en commençant par le mode asynchrone (plus facile à utiliser pour tous) et en augmentant progressivement la part du mode synchrone.
 - Éviter de reproduire, à distance, les horaires de classe tels qu'ils se font exactement en présentiel.
 - Favoriser les *rencontres synchrones courtes*.
 - Limiter la quantité de contenu en temps synchrone, en sélectionnant les contenus qui constituent des prérequis pour de futurs apprentissages.





- Continuer à offrir, en ligne, *les services d'accompagnement* psychologique et spirituel nécessaires, en insistant particulièrement sur la poursuite de l'accompagnement offert aux apprenants présentant des troubles d'apprentissage.

Évidemment, même si la plupart des familles ont exprimé leur satisfaction à l'égard de ces choix, certaines nous ont critiqués, les unes considérant qu'ainsi nous en faisions peu, et les autres trouvant qu'ainsi nous en faisions trop. Nous sommes conscients que nous ne pouvions en aucun cas contenter toutes les personnes, mais nous sommes également conscients que nous avons fait *des choix scientifiquement approuvés*.

- Après l'étude de la décision gouvernementale concernant la fin de l'année scolaire, terminer celle-ci à la date initialement prévue par le Collège, c'est-à-dire au 24 juin 2020, dans le souci d'assurer à nos apprenants la bonne finalisation des progressions pédagogiques mises en place, ainsi que les révisions nécessaires pour consolider l'acquisition des notions.
- Ne pas procéder à l'organisation *d'examens de fin d'année*: ni présentiels (car le risque sanitaire est encore élevé), ni à distance (car la fiabilité des résultats n'est pas garantie). Nous attendons toujours les *modalités de passage de classe* que le Ministère de l'éducation nationale a promis d'établir, afin de nous prononcer sur la question. Nous continuerons toutefois à *pratiquer l'évaluation formative* pendant le temps scolaire restant.

2- Réévaluation du budget scolaire et du troisième versement de la scolarité :

Sur la base de ces considérations, ainsi que des indications du Ministère de l'éducation nationale, nous avons procédé, *avec le Comité des Parents*, à la *réévaluation* de notre *budget annuel* :

- Ce processus a abouti, dans les conditions de l'année en cours, à une *économie de* 15% sur les charges opérationnelles du Collège, en incluant aussi dans ce calcul les fournitures payées en début d'année scolaire, mais non consommées par les familles.
- Dans le souci d'une plus grande solidarité, le Comité des Parents a demandé la possibilité d'une réduction additionnelle. La Direction, se situant déjà dans cette logique, a déterminé une réduction additionnelle de 15% que la Congrégation des Frères Maristes au Liban prendra à sa charge.
- Par conséquent, une réduction totale de 30% est accordée à toutes les familles, par apprenant, sur le troisième versement 2019-2020.
- Veuillez trouver les **montants ajustés** dans le tableau ci-dessous :





	Scolarité	3ème versement	Scolarité	3ème versement
	Annuelle		ajustée	ajusté
PS	6,000,000	2,000,000	5,400,000	1,400,000
MS	5,370,000	1,790,000	4,835,000	1,255,000
GS - EB1	5,370,000	1,790,000	4,835,000	1,255,000
EB2 - EB3	5,610,000	1,870,000	5,050,000	1,310,000
EB4 - EB5	5,745,000	1,915,000	5,171,000	1,341,000
EB6 - EB7	6,000,000	2,000,000	5,400,000	1,400,000
EB8 - EB9	6,420,000	2,140,000	5,780,000	1,500,000
1AS - 2AS - 3AS	6,870,000	2,290,000	6,185,000	1,605,000

^{*} Le montant de la réinscription 2019-2020 (400,000 LL), payé à la fin de l'année scolaire 2018-2019, sera aussi défalqué, comme d'habitude, du 3^e versement.

À cette réduction par apprenant, dont bénéficient toutes les familles, s'ajoutent les mesures suivantes :

- Pour les familles utilisant *le service de transport* : la *réduction du tiers du deuxième versement* (correspondant au mois de mars 2020) et la *réduction totale* (100%) du troisième versement.
- Pour les familles bénéficiant du *service obligatoire de la cantine* (petit déjeuner et collations) dans les classes de PS, MS, GS et CP : la *réduction du tiers du deuxième* versement (correspondant au mois de mars 2020) et la *réduction totale (100%) du troisième versement*.
- Pour les familles nombreuses (3, 4 ou 5 enfants au Collège) bénéficiant de *réductions* automatiques de 10%, 15% ou 20% sur le total de la scolarité de leurs enfants : le maintien de ces réductions automatiques sur le total de la scolarité ajustée, en plus de la réduction générale de 30% annoncée plus haut sur le troisième versement.

Nous sollicitons, avec bienveillance et insistance, votre **engagement** à vous acquitter du troisième versement, ainsi que des versements précédents si ce n'est encore fait.

Indications pratiques:

• Afin de retirer la souche de paiement du troisième versement, nous vous accueillerons <u>au Cycle de votre enfant aîné</u>, *de 08h30 à 12h30*, selon le calendrier suivant et avec les dispositions sanitaires d'usage (masque, gants, distanciation de deux mètres):

FAMILLES	JOURS	
A - H	Lundi 8 et Mardi 9 Juin 2020	
I - Z	Mercredi 10 et Jeudi 11 Juin 2020	





- Vous êtes alors priés de rentrer au Collège par le **parking des classes primaires** (**Acsauvel Tamiche**), et à partir de là, vous emprunterez la route longeant le Club Mariste si le Cycle de votre enfant aîné se trouve au Complémentaire ou au Secondaire (les classes de la 6^e à la Terminale), pour vous garer devant le Cycle concerné.
- Les préfectures, le secrétariat de direction et le service informatique seront ouverts durant ces mêmes dates et heures pour répondre à vos **différents besoins**.
- L'économat ne recevra pas les familles durant la première semaine de juin, sauf celles auxquelles un rendez-vous a été déjà fixé.
- Une circulaire sera envoyée au courant de la semaine prochaine, indiquant les dates d'ouverture de l'économat pendant l'été, pour vous acquitter de vos engagements ou, en cas de besoin, pour **dialoguer** autour de votre situation financière et la **régulariser**.

3- Réinscription pour l'année scolaire 2020/2021 :

Pour les familles qui **n'ont pas pu venir** durant les jours fixés au mois de mai pour la réinscription 2020/2021, nous serons présents au Cycle des Minimes, dans la cour des classes de 10^e, **du lundi 8 au jeudi 11 juin 2020 inclus, de 8h30 à 12h30**, pour effectuer la réinscription 2020/2021.

Toute famille qui ne se présenterait pas durant les dates indiquées, sera considérée comme renonçant à sa réinscription à Champville pour l'année scolaire 2020/2021.

Finalement, nous vous rappelons que, pour **plus d'informations** ou pour une **prise de rendez-vous**, vous pouvez vous adresser à nous :

- Soit par email: secretariat@champville.edu.lb, parents@champville.edu.lb
- Soit par téléphone : tous les jours ouvrables, de 8h30 à 13h00 (04/913327, ext. 572 ou 573)

Nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos meilleurs souhaits de bonne santé et l'expression de notre plus profond respect.



La Direction